

EDITION DE MIDI

TEMPERATURE
TORONTO, 11, h. m.—La pression est à peu près normale à travers le Canada...

CANADA

LES NOMINATIONS MUNICIPALES à Québec—Élection sur la mort de M. L'abbé G. Thérien. Évasion manquée—La tragédie de Miami—Le ministre Martin bloqué par le député Martin.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

LES NOMINATIONS MUNICIPALES—QUÉBEC, 10.—La nomination des candidats pour les élections de cette cité a eu lieu aujourd'hui.

ÉTATS-UNIS

Les élections dans l'Utah—Défaite des républicains pendant la campagne électorale dans l'Utah.

LA VICTOIRE DES GENTILS—Les élections ont été fermées à six heures et les principaux libéraux ont affiché un bulletin annonçant une majorité de 1,230 voix.

PLUSIEURS BATEAUX PÊCHEURS—NORFOLK, Va, 10.—Plusieurs bateaux sont arrivés aujourd'hui et ont donné des informations sur la température de l'eau.

UN VIEUX HOMME—NEW-YORK, 10.—Van Dusen Abbott, âgé de 75 ans et demeurant avec son grand père B. Van Dusen, marchand de fer sur la 316 rue...

LA TRAGÉDIE DE MIAMI—WINNIPEG, 10.—L'enquête du coroner sur le double meurtre dont nous avons parlé hier a eu lieu aujourd'hui.

LES FRANÇAIS AU MANITOBA—WINNIPEG, 10.—Hier soir le gala de nos deux sociétés de français a été très brillant.

UN SOLDAT ESQUIVÉ—Un soldat du nom de James McGowan, demeurant à Saint-Jean d'Iberville, fatigué de l'école militaire, s'est esquivé.

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS—Les élections de la société Saint-Jean-Baptiste de Bideford, Me. ont eu lieu samedi, 8 janvier.

LA NUIT DERNIÈRE—La nuit dernière, la boutique de bascule occupée par MM. Côté et Déganne, No 114 rue Saint-François-Xavier, a été défoncée par des voleurs qui ont fait main basse sur...

MORT D'UN ANCIEN DÉPUTÉ—M. Césaire Thérien de Verchères, est décédé hier à l'âge de 66 ans. La paroisse de Verchères en a fait un citoyen distingué et un ami véritable.

EUROPE

Les prétendants au trône de France—Russe l'Alsace et la Lorraine—Invasion russe—Les officiers américains à Berlin.

LES PRÉTENDANTS AU TRÔNE DE FRANCE—PARIS, 10.—Aujourd'hui, à la chambre des députés, M. de Ladrière a proposé l'abrogation de la loi relative au régime des prétendants au trône.

LES PRÉTENDANTS AU TRÔNE DE FRANCE—PARIS, 10.—L'équipe du duc d'Orléans dans le cabinet est légitime. Cependant plutôt qu'admettre que ce dernier a commis une bévue, les royalistes préfèrent blâmer le duc de Luynes et la belle-mère de celui-ci.

LES PRÉTENDANTS AU TRÔNE DE FRANCE—PARIS, 10.—Le rescrit de l'empereur Guillaume a été accueilli en France par un immense éclat de joie.

LES PRÉTENDANTS AU TRÔNE DE FRANCE—PARIS, 10.—L'invitation faite par la France à l'Allemagne, d'assister à la convention internationale du travail.

LES PRÉTENDANTS AU TRÔNE DE FRANCE—PARIS, 10.—L'invitation faite par la France à l'Allemagne, d'assister à la convention internationale du travail.

LES PRÉTENDANTS AU TRÔNE DE FRANCE—PARIS, 10.—L'invitation faite par la France à l'Allemagne, d'assister à la convention internationale du travail.

LES PRÉTENDANTS AU TRÔNE DE FRANCE—PARIS, 10.—L'invitation faite par la France à l'Allemagne, d'assister à la convention internationale du travail.

LES PRÉTENDANTS AU TRÔNE DE FRANCE—PARIS, 10.—L'invitation faite par la France à l'Allemagne, d'assister à la convention internationale du travail.

LES PRÉTENDANTS AU TRÔNE DE FRANCE—PARIS, 10.—L'invitation faite par la France à l'Allemagne, d'assister à la convention internationale du travail.

Fumez le nouveau Nectar à 5c

Les Postiches approuvés par un grand nombre de députés...

Comptables. BLODEAU & RENAUD COMPTABLES ET COMMISSAIRES 15 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Confiseurs. J. WALKER CONFISEUR 52 Rue Bonsecours, Montréal.

Hôtels. HOTEL LEONARD 312 RUE ST-LAURENT Liqueurs et Cigares de choix.

Hôtels. HOTEL DU CANADA A. C. SABOURIN, Propriétaire, COIN ST-CAROLIN ET ST-THÉRÈSE MONTREAL.

Hôtels. HOTEL CRITERION J. L. LACASSE, Propriétaire, 27 & 29 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

Divers. PENSIONBELGE ET FRANÇAISE 89 Rue St-Denis.

Divers. J. T. LAMBLY VIENT D'ARRIVER Un stock de boutons, boutons, boutons...

Divers. J. P. G. MORIN Notaire, 1444 rue Notre-Dame.

Divers. A vendre ou à louer. A LOUER, une des meilleures places d'affaires de cette ville...

Agents d'Immeubles.

A. PARADIS. Agent d'Immeubles, prêt, assurance, etc.

A. L'HERMITE. AGENT D'IMMEUBLES ASSURANCES, PRÊTS ET COLLECTIONS.

A. L'HERMITE. AGENT D'IMMEUBLES ASSURANCES, PRÊTS ET COLLECTIONS.

A. L'HERMITE. AGENT D'IMMEUBLES ASSURANCES, PRÊTS ET COLLECTIONS.

A. L'HERMITE. AGENT D'IMMEUBLES ASSURANCES, PRÊTS ET COLLECTIONS.

A. L'HERMITE. AGENT D'IMMEUBLES ASSURANCES, PRÊTS ET COLLECTIONS.

A. L'HERMITE. AGENT D'IMMEUBLES ASSURANCES, PRÊTS ET COLLECTIONS.

A. L'HERMITE. AGENT D'IMMEUBLES ASSURANCES, PRÊTS ET COLLECTIONS.

A. L'HERMITE. AGENT D'IMMEUBLES ASSURANCES, PRÊTS ET COLLECTIONS.

A. L'HERMITE. AGENT D'IMMEUBLES ASSURANCES, PRÊTS ET COLLECTIONS.

Architectes.

A. PÉROTTA. ARCHITECTE (successeur de feu Victor Bourgeois) 12 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

A. PÉROTTA. ARCHITECTE (successeur de feu Victor Bourgeois) 12 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

A. PÉROTTA. ARCHITECTE (successeur de feu Victor Bourgeois) 12 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

A. PÉROTTA. ARCHITECTE (successeur de feu Victor Bourgeois) 12 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

A. PÉROTTA. ARCHITECTE (successeur de feu Victor Bourgeois) 12 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

A. PÉROTTA. ARCHITECTE (successeur de feu Victor Bourgeois) 12 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

A. PÉROTTA. ARCHITECTE (successeur de feu Victor Bourgeois) 12 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

A. PÉROTTA. ARCHITECTE (successeur de feu Victor Bourgeois) 12 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

A. PÉROTTA. ARCHITECTE (successeur de feu Victor Bourgeois) 12 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

A. PÉROTTA. ARCHITECTE (successeur de feu Victor Bourgeois) 12 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

UNE PREUVE EVIDENTE

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

FATHER KÖNIG'S NERVE TONIC

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

ELLE TENAIT LA PORTE ENTRAÏLLÉE sans vouloir l'ouvrir toute grande. J'avais peur de tomber en lui parlant.

LA PRESSE

T. BERTHAUME, Editeur, No 89 rue St-Jacques.

Circulation de "La Presse" Quotidienne MOYENNE ACTUELLE PAR JOUR 16,283

MONTREAL, 11 FEVRIER 1890

On étudie, en ce moment, le moyen d'établir entre la tour Eiffel et Orléans une communication optique, par un système nouveau de signaux lumineux.

Le comité du Sénat sur le divorce, a sa dernière assemblée, a pris communication des quatre demandes de divorces sur lesquelles le Sénat aura à décider pendant la présente session.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Barrois, agrégé à la Faculté de médecine de Lille, une mission d'histoire naturelle en Syrie. L'intention du savant professeur est notamment de trancher la question controversée de l'absence de tout être organisé dans les eaux de la mer Morte.

Les associations ouvrières de Montréal, Québec, Toronto et des autres villes du Canada ont présenté des pétitions à la chambre des communes demandant certains amendements à l'acte pour supprimer les conditions formées pour gêner le commerce, et pour demander aussi d'amender l'acte concernant les menaces, l'intimidation et autres offenses.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Léger Brousseau, propriétaire du Courrier du Canada, arrivée samedi dans la nuit.

M. Brousseau succomba lui aussi aux suites désastreuses de la grippe, dont il avait été atteint il y a quelques semaines.

Le défunt était un des citoyens les plus respectables et des plus honorés de Québec. C'était un homme intègre dans la plus belle acception du mot. Il laisse à ses enfants, en outre d'une jolie fortune acquise par le travail et l'économie, un nom respecté et sans tache.

D'après le rapport annuel du ministre de la milice qui vient d'être déposé sur le bureau de la chambre des Communes, la force de la milice se composait, au 30 juin dernier, de 36,395 hommes dont 26,340 appartenant aux bataillons ruraux et 10,055 à ceux des villes.

Les dépenses ordinaires ont été de \$1,324,551.58 y compris les items suivants: pour la révolte du Nord-Ouest, \$41,238.05; pensions, \$31,939.78; réformes comme suit: guerre de 1812, \$3,590; soulèvement des Acadiens, \$4,866.91; révolte du Nord-Ouest, 21,862.92; survivants de la guerre de 1812, \$3,120.

Le revenu a été ainsi formé: vente de munitions, \$13,001.93; magasins militaires, \$1,574.03; drap militaire, \$879.50; loyer des propriétés, \$4,355.92; divers, 3,127.18.

Le revenu de la Puisseance pour le mois de janvier a été de \$2,949,907.37, contre \$2,971,190.30 en 1888. Les dépenses ont chiffré par \$5,343,435.14, soit une diminution assez importante sur celle de la période correspondante de l'année précédente.

Le revenu pour les sept mois de l'année fiscale 1889-90 finissant le 31 janvier s'élève à \$22,950,929.53 contre \$21,830,254.55 pour la période correspondante de 1888-89. Les dépenses ont été de \$19,512,286.65, contre \$20,031,593.06.

En déduisant le montant de la dépense pour les sept mois de celui du revenu, on voit avec joie qu'au 31 janvier dernier, il y avait un surplus de \$3,438,662.28. C'est un très joli résultat: il prouve de nouveau que les conservateurs sont les véritables bons administrateurs de la chose publique.

Les officiers de l'administration militaire portugaise ont demandé l'autorisation d'abandonner, tous les mois, un jour de leur solde, pendant une année, pour permettre l'acquisition de cuirasses et autres engins de défense.

Les journaux de Lisbonne contiennent que le roi don Carlos a écrit, à la reine Victoria, une lettre dans laquelle il lui dit que la situation du pays et l'état des esprits l'ont conduit à rendre, à l'Angleterre, l'ordre du Bain et à ne pas accepter celui de la Jarretière, qui lui a été offert à l'occasion de son élévation au trône.

Le bruit court que le gouvernement portugais aurait mandé, à Berlin et à Vienne pour le consulter sur la façon d'inviter les puissances à intervenir dans le conflit anglo-portugais.

Une compagnie a demandé hier aux communes et au sénat un acte d'incorporation pour construire un pont devant Montréal, pour traverser le Saint-Laurent en chemin de fer et en voiture.

C'est une question très importante pour Montréal, Longueuil et la rive Sud du Saint-Laurent. Les communications se trouvent longtemps interrompues les printemps et l'automne entre Montréal et la rive Sud. Ce défaut de communication empêche les cultivateurs du Sud de venir vendre leurs produits à Montréal et, par suite, les choses nécessaires à la vie atteignent des prix très élevés à Montréal, au détriment surtout des classes ouvrières.

Si nous avions un pont en face de la ville, Montréal recevrait tous les jours les produits du côté sud. Ce serait un grand avantage pour les cultivateurs et pour le commerce en général.

Il y a tantôt quatre-vingt-six ans, un prince de la maison de Bourbon, soupçonné de conspirer contre la République, était enlevé par la gendarmerie sur le territoire badois, amené prisonnier au château de Vincennes, traduit devant une commission militaire et condamné sommairement à la peine de mort.

Le même soir, le 21 mars 1894, on le fusilla dans les fossés du fort, à la lueur d'une lanterne, et son corps était enfoui dans une tombe creusée dans la terre.

Personne n'avait pu intervenir en faveur du condamné. Seul, un pauvre chien l'avait accompagné jusqu'à la mort.

Le prince fusillé était le duc d'Enghien, dernier descendant du Grand Condé, et l'ordre de mort émanait du général Bonaparte, premier consul.

À la veille de se faire proclamer empereur, l'autour du coup d'État de brumaire détruisait brutalement les dernières espérances des royalistes. Ceux-ci révalent encore de le voir restaurer les Bourbons comme le général Monk avait jadis restauré Charles II d'Angleterre.

Le futur Napoléon leur jetait le cadavre du duc d'Enghien comme un adieu au monde. Non content d'empêcher la couronne de France, il la scella de son sang d'un Bourbon; il répondait aux avances des royalistes par un assassinat.

Depuis trois jours, un autre prince de la maison de Bourbon, le duc d'Orléans, arrive à Paris du fort de Louis-Philippe, est détenu dans une prison française. Celui-ci était parfaitement en sûreté sur le territoire neutre de la Suisse; l'autorité française ne songeait pas à aller l'y chercher. Mais le prince a voulu se mettre en évidence; il est entré en France sous prétexte de faire son service militaire, en défiant la loi qui lui interdit l'accès du territoire de la République.

Le duc d'Orléans n'a pas à redouter le sort du duc d'Enghien. Il a été emprisonné confortablement. L'attente du jeune prince se terminera, selon toute vraisemblance, par une condamnation anodine, à la suite de laquelle le président Carnot fera conduire le condamné vers la frontière de Suisse.

UNE QUESTION INDUSTRIELLE

La principale richesse d'un pays, y compris le Canada, est la prospérité de l'agriculture. Mais pour que l'agriculture soit prospère il faut que l'industrie soit florissante; car dans la fabrication il entre pour plus de la moitié de produits agricoles. C'est pourquoi le développement de l'industrie favorise la consommation des produits de la terre et a pour conséquence l'élevation des prix.

Un pays agricole a donc intérêt à voir se développer l'industrie nationale. Malgré cette vérité les libéraux du Canada prétendent, bien à tort, que les efforts qu'on fait pour créer de l'industrie dans le pays est contraire aux intérêts des cultivateurs.

Il est pour principe d'abolir les droits de douane, droits qui favorisent notre industrie nationale, pour laisser entrer en franchise les produits manufacturés à l'étranger, sous le prétexte qu'en adoptant le libre-échange, nous profiterions du marché des Etats-Unis.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il ne faut pas oublier que si nous ne produisons pas nos produits, nous ne pouvons pas vendre nos produits à l'étranger, et nous serons obligés de nous procurer nos produits à l'étranger, ce qui nous coûtera plus cher.

Il faut à la consommation 30 à 32 millions de tonnes, la France en importe donc 10 millions de tonnes environ chaque année.

Voilà pour la houille; passons au fer. L'Angleterre produit 7 millions de tonnes de fonte par an, en moyenne; elle exporte environ 4 millions de tonnes de fonte et d'acier, sans compter les machines, la grosse quincaillerie, la ferronnerie, la sellerie, etc.

La France produit seulement un million et demi de tonnes de fonte et son exportation ne peut être qu'insignifiante après celle de l'Angleterre.

Dans ces conditions, que se passe-t-il? Il serait à propos de citer ici la parole de sir Robert Peel disant aux Anglais, pour les décider à se convertir au libre-échange, que pour toutes les industries qui ont pour base le moteur à vapeur, le fer et la houille, ils sont sans rival.

C'est moins vrai maintenant qu'alors; mais c'est encore vrai, on va le voir.

Grâce au bon marché de la houille et du fer, les Anglais ont créé un outillage industriel formidable.

C'est ainsi que pour ce qui regarde l'industrie du coton, ils font à eux seuls mouvoir plus de broches à filer que le reste du monde entier.

Les différents nations du globe qui se livrent à cette industrie possèdent ensemble 84 millions et demi de broches.

L'Angleterre, en compte pour sa part, 44 millions, soit plus de la moitié. La France, elle, n'en a que 4 millions et demi, soit dix fois moins que l'Angleterre. Mêmes proportions pour les métiers à tisser.

Dans ces conditions, qu'arrive-t-il? Le voici: L'Angleterre jette sur le marché du monde plus de cinq milliards de verges de tissus de coton et à des prix excessivement bas.

Dans ces conditions, lors même que les frontières de l'Inde seraient ouvertes à la France ou à tout autre pays, elle ne pourrait pas en bénéficier comme l'Angleterre; car les industriels anglais déversent chaque année dans l'Inde environ deux millions de verges de cotonnade à six sous.

Quel pays pourrait établir une situation de telles conditions? Or, serait-il sage pour une autrerie de mettre ses industries aux prises avec une puissance aussi formidable que celle-ci? Dans un an elle n'aurait plus d'industries du tout; ni métallurgiques, ni textiles, ni autres.

Elle n'aurait plus d'agriculture non plus, car il faudrait faire pour les céréales ce qu'on aurait fait pour les produits manufacturés, et vers quelles conséquences nous acheminerions-nous? Vers la ruine nationale, par la dépopulation de notre industrie et de nos manufactures.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

à la religion à laquelle sont censés appartenir les Américains. Ces derniers sont censés appartenir à la religion catholique, mais en se libérant de ces liens, de l'union de l'Église et de l'État, ils ont suivi les enseignements de cette religion. J'ai lieu de croire que les autorités de Hull ont été trompées par les déclarations de la loi, de sorte que toutes les croyances religieuses seront respectées.

LES ORANGISTES

M. WALLACE propose la seconde lecture du bill pour incorporer la Grande Loge Orangiste de l'Amérique britannique.

Le député de York fait observer que cette société a créé un fonds de secours et un fonds d'assurance et que, pour lui permettre d'effectuer ces assurances en faveur de ses membres il lui faut une charte du gouvernement fédéral.

La société des Orangistes, dit-il, n'est pas une société secrète, comme on l'a prétendu; les seuls secrets qu'elle possède sont les signes convenus de ses reconnaissances et de son organisation.

On a soutenu aussi que cette société était une société politique; je ne niais pas cela, mais elle n'a jamais le Canada et n'est pas d'annexion en vue; elle est purement sociale.

M. Wallace termine en vantant hautement la loyauté des orangistes envers la couronne.

C'est ainsi que pour ce qui regarde l'industrie du coton, ils font à eux seuls mouvoir plus de broches à filer que le reste du monde entier.

Les différents nations du globe qui se livrent à cette industrie possèdent ensemble 84 millions et demi de broches.

L'Angleterre, en compte pour sa part, 44 millions, soit plus de la moitié. La France, elle, n'en a que 4 millions et demi, soit dix fois moins que l'Angleterre. Mêmes proportions pour les métiers à tisser.

Dans ces conditions, qu'arrive-t-il? Le voici: L'Angleterre jette sur le marché du monde plus de cinq milliards de verges de tissus de coton et à des prix excessivement bas.

Dans ces conditions, lors même que les frontières de l'Inde seraient ouvertes à la France ou à tout autre pays, elle ne pourrait pas en bénéficier comme l'Angleterre; car les industriels anglais déversent chaque année dans l'Inde environ deux millions de verges de cotonnade à six sous.

Quel pays pourrait établir une situation de telles conditions? Or, serait-il sage pour une autrerie de mettre ses industries aux prises avec une puissance aussi formidable que celle-ci? Dans un an elle n'aurait plus d'industries du tout; ni métallurgiques, ni textiles, ni autres.

Elle n'aurait plus d'agriculture non plus, car il faudrait faire pour les céréales ce qu'on aurait fait pour les produits manufacturés, et vers quelles conséquences nous acheminerions-nous? Vers la ruine nationale, par la dépopulation de notre industrie et de nos manufactures.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

C'est pour cette raison qu'une grande puissance industrielle peut même bénéficier du libre-échange, et qu'un jeune pays, comme le Canada, se ruinerait par le libre-échange. C'est de ce sentiment que naît le mouvement protectionniste.

Législature Provinciale

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Québec, 10.

La séance est ouverte à 2 heures. NOUVEAUX PROJETS DE LOI

Les bills suivants sont déposés: Bill pour amender le code municipal - M. Lafontaine.

Bill pour amender l'article 514, des lois relatives au commerce de la vente des déchetes et le droit de poursuite pour le recouvrement de ces déchetes - M. Tessier (Rimouski).

Bill pour amender les dispositions du code de procédure civile qui s'appliquent aux cours des commissions - M. Turcotte.

BILLS POUR LA TROISIÈME FOIS

Les bills suivants, après avoir été approuvés par le comité général de la chambre, sont lus pour la troisième fois et adoptés:

Bill pour amender l'acte d'incorporation de la Société de bienfaisance de Notre-Dame de Bonsecours de Montréal - L'honorable M. Talbot.

Bill pour autoriser les commissaires d'écoles protestantes de Montréal à vendre certains immeubles et pour ratifier l'union des écoles dissidentes des anciennes municipalités de Montréal - M. Hall.

Bill pour amender l'acte d'incorporation de la Société de bienfaisance de Saint-Roch - L'honorable M. Sheehan.

Bill pour amender l'acte 45 de la session de 1887, concernant le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix - M. Lacombe.

INTERPELLATIONS

L'honorable M. Turcotte, en réponse à l'honorable M. Talbot, dit que la cause McGreevey vs la Couronne ne sera pas plaidée aux prochaines sessions de la Cour Supérieure, le 18 courant.

M. Langelier a été chargé de représenter la Couronne en remplacement de l'honorable juge Bossé et de l'honorable M. Dugas, dans la procédure en cours.

Répondant à une interpellation de M. Duplessis, l'honorable M. Turcotte dit que le gouvernement a acheté 4,000 exemplaires de l'ouvrage de M. Chagnon intitulé "L'histoire des inspecteurs agraires." Le coût en est de \$12,000.

Réponse à une interpellation de M. Blais: La question de démantèlement des usines à vapeur de la Gazette Officielle et d'autres documents parlementaires est sous considération.

BILLS PRIVÉS

Les bills suivants, après avoir été lus, sont soumis au comité des bills privés: Bill pour incorporer l'Institution fondée à Montréal pour l'enseignement de la polygraphie - M. Hall.

Bill pour amender les Actes qui s'appliquent à la ville de Saint-Jean - M. Robitoux.

LES BAZARS ET LOTERIES

Sur la proposition de M. Daville, le conseil des Bazar et Loteries, après avoir été lu pour la seconde fois, est soumis au comité de législation.

Le but de cette mesure est d'exiger que les organisateurs de bazars et loteries obtiennent une autorisation du gouvernement et lui soumettent un rapport de leurs opérations.

MOTIONS ADOPTÉES

Les motions suivantes sont adoptées: M. Nantel - État des sommes payées par le gouvernement à tout avocat ou société d'avocats dans certaines causes plaidées devant le Conseil Privé.

M. Desjardins - État, comparatif et détaillé de la dette de la province pour les emprunts temporaires et décrets, aux dates du 30 juin et 31 décembre 1889.

La seconde lecture du bill déposé par M. Casgrain pour amender les articles 119 et 1140 du code de procédure civile est remise à demain.

Le bill déposé par M. Blais pour amender l'article 593 du code de statut révisés est lu pour la seconde fois.

Les amendements faits par le Conseil législatif au bill pour accorder une allocation aux chefs de famille qui ont douze enfants vivants sont lus pour la seconde fois.

Le bill déposé par M. Blanchet pour fixer un délai uniforme pour la reddition des comptes des marguilliers aux paroisses est aussi lu pour la seconde fois.

Plusieurs rapports sont reçus et adoptés.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance d'inauguration

Après le discours du maire, l'échevin Rolland se lève et s'adresse au nom du conseil, M. le maire, au sujet de sa réélection.

Cette année, ajoute-t-il, il est probable que nous ferons un emprunt de deux millions de piastres; mais les taxes n'en seront pas augmentées, car l'intérêt de cet emprunt sera payé au moyen de l'augmentation de revenus dont parle M. le maire dans son discours. Il propose, appuyé par l'échevin Clendinning, que le discours du maire soit inscrit aux procès verbaux et imprimé.

L'échevin Clendinning, à son tour, félicite le maire de son discours, qu'il trouve pratique et conservateur.

Proposé par l'échevin Rolland, appuyé par l'échevin Stevenson, que l'échevin Robert soit nommé maire suppléant pour le trimestre qui commence. Adopté.

LA COMMISSION DU PARC

Proposé par l'échevin Rolland, secondé par l'échevin Stevenson que la liste des comités permanents, telle qu'elle est devenue, soit adoptée. Adopté.

Proposé par l'échevin Rolland, appuyé par l'échevin Stevenson, que l'échevin Stevenson soit nommé membre du comité de la liste de chaque comité, pour procurer à l'échevin Stevenson le plan de la liste de chaque comité, qu'il est le grand faiseur du conseil.

L'échevin Stevenson réplique, arguant que l'échevin Stevenson n'est pas un grand faiseur du conseil, et qu'il ne trouve pas son amendement, c'est de faire bifurquer la liste des comités celui du parc Mont Royal, dont l'existence est devenue illégitime.

Après une longue discussion l'échevin Rolland fait observer que si l'existence de la commission du parc Mont Royal est devenue illégitime, c'est à lui qu'il appartient de nommer un comité qui a le pouvoir de juger nécessaire peut nommer pour remplacer la commission un comité permanent ou temporaire.

La liste des comités est alors adoptée et les échevins Villeneuve Wilson et Farrell forment le comité permanent du parc Mont Royal.

LES COMITÉS SPÉCIAUX

Sur la proposition de l'échevin Hamelin, M. Dr. Louis Labrecque est nommé médecin officier de santé.

L'échevin Jeanne dit qu'il n'est venu de la classe de la charte de la ville, c'est le record qui doit nommer et révoquer les huissiers de la cour du recorder. C'est ainsi que ces employés de la corporation ont leur nomination et leur révocation employé de la corporation.

Il propose que l'aveu de la municipalité inséré dans les amendements à la charte, un article pour donner au conseil seul le droit de nommer ces huissiers. Adopté.

Proposé par l'échevin Préfontaine appuyé par l'échevin Rolland, Villeneuve, Tansey, Boisseau forment un comité spécial chargé de conférer avec les commissaires des chemins à barrières et de travailler de concert avec lui à l'abolition des péages. Adopté.

Voici comment se composent quelques autres comités spéciaux: Comité des salaires et du fonds de retraite. - Les échevins Perrault, Rolland, Conroy, Dubuc, Villeneuve, McBride, Hamelin et Wilson.

